

M<sup>me</sup> Anne Petitpierre. M<sup>me</sup> Francesca Pommetta et M. Marco Mumenthaler, membres du Comité, a été reçu par le *Regierender Bürgermeister* de Berlin et a tenu une conférence de presse.

Au cours des diverses étapes de ces journées très denses, les participants ont été impressionnés par la diversité des programmes d'activité de la Croix-Rouge allemande et par l'engagement efficace des collaborateurs tant professionnels que volontaires. Ils ont pu se rendre compte des problèmes que rencontre la Société nationale en raison des bouleversements politiques survenus et de l'afflux ininterrompu de requérants d'asile. La visite au SIR à Arolsen a permis de démontrer une fois de plus tout l'intérêt que le CICR porte à cette institution.

---

## MISSIONS PRÉSIDENTIELLES

Le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, a accompli, depuis le début de septembre 1992, plusieurs missions qui l'ont conduit successivement en République de Corée, en Chine, dans la République démocratique populaire de Corée, auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en Grande-Bretagne, en Tunisie et aux Etats-Unis.

### ● République de Corée, Chine, République démocratique populaire de Corée (7-19 septembre)

M. Cornelio Sommaruga a effectué une visite officielle en Chine et dans les deux Corées, entre le 7 et le 19 septembre 1992. C'est la première fois qu'un président du CICR se rendait en République démocratique populaire de Corée.

Dans chacun des trois pays visités, le président a été reçu par les plus hauts dignitaires de l'Etat. En Chine, il a rencontré M. Li-Peng, Premier ministre de la République de Chine, M. Liu Huagin, suppléant au ministre des Affaires étrangères, M. Lu-Jian, premier vice-ministre de la Justice. En République de Corée, le président a rencontré le président de la République, M. Roh Tae-Woo, ainsi que le Premier ministre adjoint et ministre de l'Unification nationale, M. Choi Houn-Chul, le ministre des Affaires étrangères, M. Lee Sang-Ok, le prési-

dent de l'Assemblée nationale, M. Park Jyun Kyh. Enfin à Pyongyang, le président a été reçu par le président de la République, M. Kim Il Sung, et a eu des entretiens avec le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, M. Kim Yong Nam, et le ministre chargé de la Législation, M. Sin Hyong Il.

Le président du CICR, au cours de ces entretiens, n'a pas manqué d'insister sur la responsabilité collective des Etats dans le respect et la mise en œuvre du droit international humanitaire, sur la nécessité du respect de l'emblème et l'importance de l'appui des autorités de ces pays à leurs Sociétés nationales respectives. Il a eu aussi l'occasion de rappeler la nature et la portée du mandat du CICR et de brosser un large tableau de ses activités opérationnelles dans le monde.

Pour leur part, les dirigeants de ces Etats ont rendu hommage au CICR pour ses activités humanitaires et affirmé leur soutien aux activités de diffusion comme au développement de leurs Sociétés nationales.

Hormis ces considérations générales, le président a abordé des questions plus spécifiques:

— Ainsi, le problème des familles séparées et ses conséquences humanitaires constituent toujours un obstacle important dans les négociations entre les deux Corées. A cet effet, M. Sommaruga a souligné auprès des dirigeants des deux pays la disponibilité du CICR pour offrir ses services en qualité d'intermédiaire neutre et s'engager dans des activités susceptibles de promouvoir la solution de problèmes humanitaires aigus qui subsistent depuis des dizaines d'années.

Au cours de ses visites auprès de la République de Corée et de la République démocratique populaire de Corée, le président du CICR a d'ailleurs par deux fois rendu visite, à Panmunjom, aux membres de la Commission neutre de contrôle de l'armistice (Pologne, Suède, Suisse et Tchécoslovaquie) qui l'ont informé de leurs activités et de leurs perspectives d'avenir.

— En Chine, le président a abordé avec le premier vice-ministre de la Justice, le vice-ministre de la Sécurité publique et leurs proches collaborateurs, la disponibilité du CICR pour agir dans le domaine de la détention moyennant la conclusion d'accords préalables ad hoc. Il s'est entretenu également avec le général Yu Yongho, directeur adjoint du département politique des forces armées, de l'importance de la diffusion auprès des forces armées ainsi que de la question de l'interdiction totale ou partielle de certaines armes. Ces mêmes sujets ont fait l'objet d'un entretien en Corée du Nord avec le général Kwon Jung Yong, chef adjoint de l'état-major des forces armées.

En Corée du Nord également, le président a aussi traité de la question de la ratification du Protocole II et de la déclaration prévue à l'article 90 du Protocole I (sur la Commission internationale d'établissement des faits). Ce dernier point a été également évoqué avec les dirigeants concernés de la Corée du Sud.

Dans les trois pays, le président Sommaruga a rencontré les dirigeants des Sociétés nationales avec lesquels il s'est entretenu de la situation du Mouvement, des relations entre le CICR et les Sociétés nationales dont il a pu visiter plusieurs réalisations, de la question du respect de l'emblème et de l'indépendance des Sociétés nationales.

A Séoul, M. Sommaruga a été décoré du Grand Ordre de Mugungwha, la plus haute distinction de la Société nationale de la Croix-Rouge, et il a reçu de l'Université nationale de Séoul le doctorat *honoris causa* en jurisprudence. A noter que la visite présidentielle en République de Corée a vivement intéressé les médias, particulièrement sensibles à la disponibilité du CICR pour servir d'intermédiaire neutre entre les deux Corées dans la question de la réunion des familles séparées.

En Chine, M. Sommaruga a prononcé à l'Institut de diplomatie de Beijing, devant un public de quelque 150 personnes, étudiants, professeurs et spécialistes de droit international public, une conférence consacrée aux implications du droit international humanitaire dans le monde d'aujourd'hui.

Enfin, à Pyongyang, lors d'une interview à la télévision d'Etat et lors d'une conférence prononcée à la Bibliothèque nationale, M. Sommaruga a présenté les problèmes actuels du droit international humanitaire et les difficultés rencontrées dans les opérations du CICR.

Lors de cette visite, M. Sommaruga était accompagné de M. Urs Boegli, délégué général adjoint de la Zone Asie, et de MM. Christophe Swinarski et Denis Allistone, délégués régionaux basés à Hong Kong.

## ● **Strasbourg (7 octobre)**

Le président du CICR, accompagné de MM. Zidane Mériboute, chef adjoint de la division des Organisations internationales, Jean-Jacques Frésard, du département des Opérations, Paul-Henri Morard, chef de la division de Presse, et Dominique Buff, assistant du président, s'est rendu à Strasbourg le 7 octobre, invité à s'exprimer lors de la session plénière d'automne de l'Assemblée du Conseil de l'Europe.

C'est la première fois que le président d'une organisation humanitaire internationale était invité, avec tout l'honneur réservé à un chef

d'Etat, à venir prendre la parole lors d'une séance plénière de l'Assemblée de cette institution européenne.

Après avoir entendu le rapport sur les activités du CICR présenté par M. Michel Flückiger, parlementaire suisse et président de la Commission des migrations et des réfugiés, puis l'avis de la Commission juridique sur l'assistance humanitaire rapporté par M. Amaral, parlementaire portugais, M. Cornelio Sommaruga a souligné dans son allocution la fructueuse coopération existant entre le Conseil de l'Europe et le CICR depuis de nombreuses années et a rappelé les résolutions relatives à l'évolution du droit international humanitaire ainsi que diverses recommandations sur les activités du CICR prises par l'institution européenne dans le passé.

Interpellant les parlementaires devant l'ampleur du conflit en Bosnie-Herzégovine, le président a dressé un constat accablant des violations graves et répétées du droit international humanitaire par les parties impliquées en ex-Yougoslavie et souligné la nécessité absolue et urgente que les 174 Etats qui ont ratifié les Conventions de Genève s'engagent à respecter et à faire respecter le droit humanitaire en toutes circonstances. Le président s'est aussi exprimé sur le droit des victimes à l'assistance humanitaire, la nécessité d'une concertation humanitaire et la dépolitisation des questions humanitaires. Le problème du financement des opérations a été également souligné.

Le président a eu l'occasion de répondre en plénière à un certain nombre de questions adressées au CICR.

Les parlementaires ont dans l'ensemble appuyé les thèses du président du CICR et relevé entre autres la nécessité que leurs gouvernements respectifs soutiennent plus généreusement le CICR, notamment sur le plan financier. Le rapport de la Commission et une résolution d'appui du CICR ont été adoptés par l'Assemblée parlementaire.

Lors de cette visite à Strasbourg, le président du CICR a eu des entretiens avec le président de l'Assemblée parlementaire, le secrétaire général du Conseil de l'Europe et le vice-président du Conseil des ministres. Il y a également donné une conférence de presse.

## ● **Londres (8-9 octobre 1992)**

Le président s'est rendu à Londres les 8 et 9 octobre, accompagné de M. Harald Schmid de Grüneck, responsable de la division du financement du département de la Communication et des Ressources extérieures.

Accueilli par Lady Limerick, présidente de la Croix-Rouge britannique, le président a pu, lors de cette visite, effectuer un large tour d'horizon des problèmes en cours avec les hauts responsables des ministères concernés.

M. Sommaruga a discuté avec M. David Omond, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Défense, des questions de la ratification des Protocoles, des armes nouvelles et de l'enseignement du droit humanitaire dans le cadre des programmes d'instruction donnés par la Grande-Bretagne à certaines armées étrangères, en Afrique notamment.

Sous la présidence de la Baronne Chalker, ministre de l'*Overseas Development*, et en présence de hauts fonctionnaires du *Foreign and Commonwealth Office*, de l'*Overseas Development Agency* et de membres de la Croix-Rouge britannique, a eu lieu une longue séance de travail au cours de laquelle ont été abordés les points suivants: la politique de recrutement du personnel opérationnel du CICR, les activités des Sociétés nationales dans le cadre des actions du CICR; les relations avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le renforcement des Sociétés nationales des pays en voie de développement, le dialogue multilatéral avec les Etats parties aux Conventions de Genève et le financement du CICR.

Ainsi, ses entretiens avec M. Paddy Ashdown, chef du parti libéral démocrate, et M. Russell Johnstone, vice-président du groupe libéral à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ont porté sur la situation dans l'ex-Yougoslavie, le processus de "purification ethnique", les problèmes des populations détenues et l'accord récent sur la libération et l'éventuel transport de ces populations.

Au siège de la Croix-Rouge britannique, une réunion de travail, présidée par sa présidente, Lady Limerick, entourée de ses principaux collègues et collaborateurs, a permis d'aborder la question du soutien financier de la Croix-Rouge britannique. Parmi les autres sujets discutés figuraient la ratification des Protocoles par le gouvernement britannique, le projet d'une réunion internationale sur le respect du droit international humanitaire, en 1993, la réunion du Conseil des Délégués à Birmingham, en octobre 1993, et la problématique de l'emblème de la croix rouge et du croissant rouge.

## ● Tunisie (30 octobre-3 novembre)

Du 30 octobre au 3 novembre, le président du CICR a effectué une mission à Tunis. Au cours de celle-ci, M. Sommaruga a été reçu par le chef de l'Etat, M. Ben Ali, le ministre des Affaires étrangères,

M. Habib Ben Yahia, le ministre de la Défense nationale, M. Abdel Aziz Ben Dhia, le ministre de la Justice, M. Sadok Chaabane, et celui de la Santé publique, M. Dali Al-Jezi. Il a également rencontré des dirigeants du Croissant-Rouge tunisien et procédé, en compagnie du ministre de la Santé, à l'inauguration de l'exposition «Respecter l'homme en temps de guerre».

Lors de ses entretiens avec le chef de l'Etat, M. Sommaruga a réitéré la disponibilité du CICR relative aux visites à toutes les personnes détenues. M. Ben Ali a suggéré sur ce point que le CICR étudie la possibilité de contribuer à la réhabilitation et à la réinsertion sociale des prisonniers. M. Sommaruga a aussi souhaité que le gouvernement tunisien reconnaisse la compétence de la Commission internationale d'établissement des faits.

Ces deux thèmes ont aussi été abordés avec les ministres de la Justice et des Affaires étrangères.

En outre, le ministre de la Défense a accepté la proposition du CICR de contribuer dans le domaine de la diffusion à la formation des officiers tunisiens et maghrébins. Des séminaires seront réalisés en 1993.

Avec ses divers interlocuteurs, le président du CICR a brossé un tour d'horizon des activités du CICR dans le monde et en Tunisie; il en a appelé à une contribution plus énergique pour un meilleur respect du droit humanitaire et évoqué les problèmes de financement du CICR. Il a enfin souhaité que les autorités de tutelle du Croissant-Rouge tunisien contribuent à renforcer les capacités opérationnelles de la Société nationale.

Dans le cadre de cette mission, le président du CICR a prononcé, à l'Ecole nationale d'administration, une conférence intitulée «Le respect du droit international humanitaire: défi permanent». Il a eu aussi l'occasion de rencontrer le président de l'Institut arabe des droits de l'homme, le vice-président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, ainsi que l'ambassadeur Rachid Driss, président du Comité supérieur des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Enfin, M. Sommaruga a participé, avec la délégation du CICR, à l'ouverture solennelle, au palais présidentiel, de la réunion préparatoire africaine de la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme; il y a rencontré plusieurs ministres et hauts fonctionnaires, notamment le secrétaire général de l'OUA, M. Salim Ahmed Salim. La mission s'est terminée par une conférence de presse à laquelle participaient une trentaine de journalistes tunisiens et étrangers.

## ● New York (8-11 novembre)

Le 10 novembre, le président du CICR a été invité à prendre part, avec M<sup>me</sup> Sadako Ogata, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Jan Eliasson, Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des affaires humanitaires, et M. Erich Kussbach, président de la Commission internationale d'établissement des faits, à une Table Ronde sur des questions humanitaires organisée dans le cadre des travaux de la III<sup>e</sup> Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.

M. Eliasson a traité de l'intervention humanitaire, délicat équilibre entre la solidarité avec les victimes et le respect de la souveraineté nationale. En relation avec l'ex-Yougoslavie, M<sup>me</sup> Ogata a déclaré qu'une présence internationale constituait la meilleure des protections.

Évoquant les conflits récents, M. Sommaruga a déploré qu'en dépit de démarches multiples, d'appels et de déclarations, le droit international humanitaire est quotidiennement gravement violé; il a estimé qu'il était urgent que la communauté internationale s'engage activement pour faire respecter le droit international humanitaire. A cet effet, une conférence ad hoc, convoquée par la Suisse, pour débattre de cette question capitale est l'une des propositions actuellement à l'étude. Le président a également souligné la grande importance du caractère impartial de l'assistance humanitaire dans des contextes de plus en plus politisés. Se félicitant de l'adoption de la résolution 780 du Conseil de sécurité décidant la création d'une commission d'enquête sur les graves violations du droit international humanitaire dans l'ex-Yougoslavie, il a souhaité que cette mesure constitue une étape déterminante vers la répression universelle des infractions graves.

La discussion qui a suivi a porté notamment sur la militarisation de l'assistance humanitaire, et sur le principe de l'intervention armée lorsque les belligérants, de par leur attitude, mettent en danger des populations entières. Il a été reconnu qu'il n'existait pas de critères en la matière et qu'il était pertinent de trouver des solutions souples de cas en cas. Le président du CICR a eu l'occasion de répondre à nombre de questions qui lui étaient adressées par les délégués à la Commission siégeant en séance plénière.

Une conférence de presse a réuni les quatre participants à la Table Ronde du 10 novembre. Les grands thèmes qui y avaient été développés ont été évoqués devant de nombreux journalistes.

Lors de son séjour à New York, M. Sommaruga a rencontré le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali. Leur entretien a porté sur le non-respect du droit humanitaire dans les situa-

tions conflictuelles actuelles, les difficultés rencontrées par l'ONU dans ses opérations, la protection des secours et du personnel des organismes humanitaires ainsi que le problème des mines.

Cette visite du président a été largement mise à profit pour sensibiliser un grand nombre d'interlocuteurs aux difficultés rencontrées par le CICR dans l'accomplissement de son mandat et solliciter un soutien accru. Tel fut le cas auprès du *Humanitarian Liaison Working Group* (HLWG) rassemblant les ambassadeurs des pays donateurs puis auprès des membres du Conseil de sécurité. Enfin, le président a été l'invité de l'émission de télévision des Nations Unies «World Chronicle».

Devant ces différents auditoires, diplomates et agents des médias, le président a eu l'occasion de mettre l'accent sur les priorités de l'institution, à savoir les opérations de protection et d'assistance en Somalie et en Bosnie-Herzégovine. Il a tenu également à relever que la militarisation des actions humanitaires, indispensables dans ces deux contextes, ne saurait être envisagée que comme un palliatif temporaire et exceptionnel, que la politisation de l'humanitaire est dangereuse et que l'humanitaire ne saurait se substituer au politique dans la recherche de solutions aux crises actuelles.

---